



PRESTATIONS ET HONORAIRES - TRANSACTION

Applicable au 1er mai 2025

- Estimation professionnelle par étude comparative de marché
- Conseils en droit immobilier, droit de la famille, urbanisme, fiscalité immobilière,
- Conseils et accompagnement dans la réalisation des obligations du vendeurs (diagnostics, assainissement, copropriété...)
- Plan de communication selon type de mandat
- Réalisation des visites après sélection des acquéreurs
- Validation des capacités de financement des acquéreurs auprès de partenaires
- Compte rendu de commercialisation réguliers (selon type de mandat)
- Négociation des offres d'achat entre vendeurs et acquéreurs
- Rédaction du compromis de vente et rendez vous de signature
- Suivi des échéances jusqu'à la signature de l'acte authentique
- Accompagnement à la signature chez le notaire

Honoraires TTC à la charge du vendeur*

calculés sur le prix de vente

- A l'exception des biens vendus dans le cadre d'une succession ou les honoraires sont à la charge de l'acquéreur

En cas de délégation de, le barème appliqué est celui de l'agence ayant été mandatée initialement

jusqu'à 150.000€	7%
de 151.000€ à 250.000€	6%
de 251.000€ à 350.000€	5.5%
de 351.000€ à 450.000€	5%
de 451.000€ à 550.000€	4.8%
de 551.000€ à 650.000€	4.6%
de 651.000€ à 750.000€	4.4%
751.000 et plus	4%

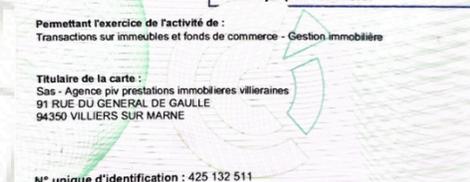
REMISES FIDELITE (cumulables)

- 5% de remise pour toute signature d'un mandat exclusif
- 5% de remise pour tout client ayant déjà conclu une transaction avec l'agence ou tout client en gestion locative

TVA intracommunautaire : FR2942513251100014

Carte Professionnelle Transaction CPI 94012016000006985 délivrée par la CCI PÄRIS ILE DE France – SIRET 425 132 511 00014 – APE 703

Caisse de Garantie COVEA RISK montant T120.000 € et G700.000€
89 rue de La Boétie 75002 PARIS - RCS CRETEIL B 425132511





PRESTATIONS ET HONORAIRES - GESTION LOCATIVE

Applicable au 1er mai 2025

HONORAIRES LOCATION

TYPE D'HONORAIRES	PART BAILLEUR	PART LOCATAIRE
Entremise et négociation Appartements loués vide Maisons et biens loués meublés	100€ 300€	-
Visite, sélection de dossiers et rédaction du bail Pour les studios et 2 pièces A partir du 3 pièces	10€* par m ² 8€ par m ² <small>plafond applicable en zone tendue</small>	10€ par m ² 8€ par m ²
Etat des lieux	3€ par m ²	3€ par m ²

HONORAIRES GESTION

GESTION COURANTE

- Gestion comptable
- Gestion technique
- Gestion juridique

7.2% TTC
soit 6%HT

ASSURANCES

galian - smabtp

- Loyers impayés
- Déterioration immobilières
- Protection juridique

2.75% TTC

AIDE A LA DECLARATION FISCALE 85€

AUTRES PRESTATIONS

Sur devis

Nous consulter pour un étude personnalisée